Recours introduit le 12 avril 2021 — Lea Nature Services/EUIPO — Debonair Trading Internacional (SO..?)

(Affaire T-197/21)

(2021/C 217/74)

Langue de dépôt de la requête: l'anglais

Parties

Partie requérante: Lea Nature Services (Périgny, France) (représentant: F. Drageon, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Autre partie devant la chambre de recours: Debonair Trading Internacional Lda (Funchal, Portugal)

Données relatives à la procédure devant l'EUIPO

Titulaire de la marque litigieuse: Autre partie devant la chambre de recours

Marque litigieuse: Marque de l'Union européenne verbale «SO..?» — Marque de l'Union européenne nº 485 078

Procédure devant l'EUIPO: Procédure de nullité

Décision attaquée: Décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 11 février 2021 dans l'affaire R 1234/2020-4

Conclusions

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision attaquée;
- condamner la partie défenderesse et l'autre partie devant la chambre de recours aux dépens qu'elles ont exposés au cours de la procédure devant le Tribunal.

Moyens invoqués

- violation de l'article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil;
- violation de l'article 7, paragraphe 1, sous c), du règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil.

Recours introduit le 12 avril 2021 — Ancor Group/EUIPO — Cody's Drinks International (CODE-X)

(Affaire T-198/21)

(2021/C 217/75)

Langue de dépôt de la requête: l'allemand

Parties

Partie requérante: Ancor Group GmbH (Igersheim, Allemagne) (représentants: J. Wachsmuth et W. Berlit, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Autre partie devant la chambre de recours: Cody's Drinks International GmbH (Brême, Allemagne)